



Syndicat Mixte d'Aménagement et de Gestion du Parc naturel régional des Causses du Quercy
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU SYNDICAT MIXTE

OBJET :

L'an deux mille vingt-six, le huit juin à vingt heures, les membres du Bureau syndical se sont réunis à la Grange du Causse à Soulomès, sous la présidence de Madame Catherine MARLAS.

Election des Vice-Présidents

ÉTAIENT PRÉSENTS

Mme M. PIQUE, conseillère régionale d'Occitanie
Mme G. LASFARGUES, conseillère régionale d'Occitanie
M. V. LABARTHE, conseiller régional d'Occitanie
Mme A. VACOSSIN, conseillère départementale du Lot
Mme C. MARLAS, conseillère départementale du Lot
M. F. DECREMPS, conseiller départemental du Lot
M. A. TERLIZZI, conseiller départemental du Lot
Mme C. MARINHO, représentante de la Communauté de communes du Grand Figeac
M. M. LAVERDET, représentant de la Communauté de communes du Causse de Labastide-Murat
M. J.C. SAUVIER, président de la Communauté de communes de Lalbenque - Limogne
M. G. RAFFY, représentant de la Communauté d'agglomération du Grand Cahors
M. G. CROS, représentant de CAUVALDOR
M. D. BESSIERE, représentant de la Commune de Beauregard
M. G. BOUCHER, représentant de la Commune de Blars
Mme A. TURLAIS, représentante de la Commune de Cabrerets
Mme A. LAFFERRERIE, représentante de la Commune de Cajarc
Mme S. RIVIERE, représentante de la Commune de Couzou
Mme S. TISON, représentante de la Commune de Lalbenque
Mme C. PRUNET, représentante de la Commune de Saint-Simon
M. C. PONS, maire de la Commune de Soulomès

DATE DE LA CONVOCATION

5 mai 2026

DATE

D'AFFICHAGE

5 mai 2026

NOMBRE DE DÉLÉGUÉS

En exercice : 25

Présents : 20

Votants : 24

Voix : 41

ÉTAIENT EXCUSES

M. S. BERARD, conseiller régional d'Occitanie, donne pouvoir à M. V. LABARTHE
M. P. GARRIGUES conseiller régional d'Occitanie, donne pouvoir à Mme G. LASFARGUES
Mme N. GINESTET, conseillère départementale du Lot, donne pouvoir à Mme C. MARLAS
Mme M. MICHAUX, maire de la Commune de Gramat donne pouvoir à Mme C. PRUNET

ÉTAIENT ÉGALEMENT PRÉSENTS

M. N. BRUNET, directeur du Parc - Géoparc
Mme C. BALMETTE, responsable de la gestion administrative et financière du Parc - Géoparc

La Présidente rappelle aux membres du Bureau Syndical que conformément à l'article 10 des statuts du Syndicat mixte d'aménagement et de gestion du Parc naturel régional des Causses du Quercy, le Bureau syndical est composé de 25 membres pour un total de 45 voix :

- 5 du Conseil régional (chacun porte 2 voix)
- 5 du Conseil général (chacun porte 2 voix)
- 5 des EPCI (chacun porte 1 voix)

- 10 des Communes (chacun porte 2 voix)

Les vice-présidents sont au nombre maximum de 6. Ils doivent être élus par le Bureau dès sa première séance.

Madame Catherine MARLAS propose d'élire 6 vice-présidents.

Sont candidats :

- Monsieur Vincent LABARTHE est le seul candidat à la Vice-Présidence en charge des finances. De plus Monsieur Vincent LABARTHE aura une délégation d'administration générale.

- Nombre de votants : 24
- Abstention : 1
- Suffrages exprimés : 23
- Majorité absolue : 12

- A obtenu : Monsieur Vincent LABARTHE : 41 voix

☛ **Monsieur Vincent LABARTHE est élu à la Vice-Présidence en charge des finances et de l'administration générale.**

- Madame Catherine PRUNET est la seule candidate à la Vice-Présidence en charge de l'environnement (Réserve géologique, eau, milieux naturels). Elle présidera la commission en charge de ces domaines

- Nombre de votants : 24
- Abstention : 1
- Suffrages exprimés : 23
- Majorité absolue : 12

- A obtenu : Madame Catherine PRUNET : 41 voix

☛ **Madame Catherine PRUNET est élue à la Vice-Présidence en charge de l'environnement.**

- Monsieur Dorian BESSIERE est le seul candidat à la Vice-Présidence en charge de l'aménagement et de l'énergie (urbanisme, paysages, habitat, patrimoine bâti, PCET, mobilités). Il présidera la commission en charge de ces domaines.

- Nombre de votants : 24
- Abstention : 1
- Suffrages exprimés : 23
- Majorité absolue : 12

- A obtenu : Monsieur Dorian BESSIERE : 41 voix

☛ **Monsieur Dorian BESSIERE est élu à la Vice-Présidence en charge de l'aménagement et de l'énergie.**

- Madame Sandrine RIVIERE est la seule candidate à la Vice-Présidence en charge de l'économie (agriculture, artisanat, tourisme, commerces et services, emploi). Elle présidera la commission en charge de ces domaines.

- Nombre de votants : 24
- Abstention : 1
- Suffrages exprimés : 23
- Majorité absolue : 12
- A obtenu : Madame Sandrine RIVIERE : 41 voix

☛ **Madame Sandrine RIVIERE est élue à la Vice-Présidence en charge de l'économie.**

- Madame Marie PIQUE est la seule candidate à la Vice-Présidence en charge de la valorisation du territoire et du lien social (culture, éducation au territoire, vie associative, communication territoriale, participation citoyenne). Elle présidera la commission en charge de ces domaines.

- Nombre de votants : 24
- Abstention : 1
- Suffrages exprimés : 23
- Majorité absolue : 12
- A obtenu : Madame Marie PIQUE : 41 voix

☛ **Madame Marie PIQUE est élue à la Vice-Présidence en charge de la valorisation du territoire et du lien social.**

- Monsieur Guilhem BOUCHER est le seul candidat à la Vice-Présidence en charge des instances consultatives et de l'évaluation (conseil scientifique et de prospective, conseil citoyen, suivi-évaluation des politiques menées et de la mise en œuvre de la Charte). Il présidera la commission en charge de ces domaines.

- Nombre de votants : 24
- Abstention : 1
- Suffrages exprimés : 23
- Majorité absolue : 12
- A obtenu : Monsieur Guilhem BOUCHER : 41voix

☛ **Monsieur Guilhem BOUCHER est élu à la Vice-Présidence en charge des instances consultatives et de l'évaluation.**

La Présidente

Catherine MARLAS